



## Résumé analytique du Rapport sur le dialogue public relatif à l'ODD 6 de l'ONU-Eau

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies approuvaient unanimement la résolution intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », ou Programme 2030. Ce Programme 2030 dévoile un cadre ambitieux en faveur de l'humanité, de la planète et de la prospérité, en reconnaissant le rôle essentiel joué par la paix et les partenariats.

La définition du sixième objectif de développement durable (ODD 6), « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable », reflète l'attention croissante portée aux questions liées à l'eau et à l'assainissement dans le programme politique mondial. Afin de présenter le bilan global de l'ODD 6, l'ONU-Eau a rédigé le premier *Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement*, publié en juin 2018. Ce document examine la situation et les tendances actuelles en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux niveaux mondial et régional.

Au vu de l'analyse complète qu'offre ce premier rapport de référence sur l'ODD 6 et de l'importance qu'il revêt pour l'élaboration des politiques, les principaux responsables des programmes au sein de l'ONU-Eau ont décidé, lors de leur vingt-huitième réunion, qu'un retour d'information supposant un « dialogue public » était nécessaire pour renforcer la transparence, la crédibilité et la responsabilité du Rapport de synthèse.

Le dialogue public autour du Rapport de synthèse sur l'ODD 6 a eu lieu de mai à septembre 2018, afin d'ouvrir le débat sur le rapport et ses principaux messages. Il a essentiellement pris la forme de trois forums animés chacun pendant un mois sur le site Internet de l'ONU-Eau, assortis d'un questionnaire en ligne destiné à différents groupes de parties prenantes, invités à faire part de leurs commentaires sur le Rapport de synthèse. Des retours d'information ont également été recueillis à l'occasion d'événements lors desquels le rapport était présenté. Les résultats du dialogue public seront pris en compte lors du prochain cycle d'établissement des rapports sur l'ODD 6.

Dans l'ensemble, les observations émises sur le *Rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement* ont été très positives. Jugé « cohérent », « abordant l'intégralité des questions », « exhaustif » et qualifié de « remarquable synthèse », le document constitue un excellent point de départ pour examiner la mise en œuvre de l'ODD 6. Le fait que ses rédacteurs se soient efforcés de le lier à d'autres aspects du Programme 2030 a été apprécié, car il démontre clairement l'importance de l'eau et de l'assainissement à l'égard d'autres dimensions du développement durable, et réciproquement.



### PRODUCTION

L'ONU-Eau a mis sur pied une équipe spéciale chargée de produire le *Rapport de synthèse 2018 sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement*. Cette même équipe a rédigé le rapport sur le dialogue public. Sous l'égide du Programme mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'évaluation des ressources en eau, elle se compose des membres et partenaires de l'ONU-Eau suivants : CEO Water Mandate, la Commission économique pour l'Europe, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'UNESCO et l'Université des Nations Unies.



Les principales suggestions visant à améliorer le rapport et à renforcer son incidence ont été clairement exprimées et regroupées en trois catégories :

a. Processus, structure et présentation

- **Raccourcir le rapport** : des participants ont indiqué que le rapport était trop long et devrait être raccourci afin d'en faciliter la lecture (ce qui irait cependant à l'encontre de nombreux autres commentaires faisant état de certaines lacunes).
- **Inclure davantage de données à l'échelle nationale ou faciliter l'accès à celles-ci** : ce rapport de référence offrant un aperçu global de l'ODD 6, des demandes ont été formulées afin qu'un plus grand nombre de données nationales y soient intégrées.
- **Insérer davantage d'études de cas/d'encadrés dans le corps du texte** : les participants ont apprécié les études de cas exposées dans les encadrés qui émaillent le rapport. Toutefois, ils ont estimé qu'il serait utile de présenter davantage d'exemples concrets des efforts déployés pour combler les lacunes relatives à divers indicateurs de l'ODD 6 et des interactions de ceux-ci avec d'autres domaines du Programme 2030.
- **Offrir la possibilité de fournir des retours d'information plus tôt et sous différentes formes** : les participants ont constaté que les délais n'ont pas permis une consultation préalable à la publication du Rapport de synthèse sur l'ODD 6. Ils ont indiqué que la possibilité de mettre en place un tel processus lors du prochain cycle d'établissement et de publication du rapport serait souhaitable.
- **Intégrer davantage d'informations relatives à l'adaptation des cibles aux contextes nationaux** : les participants souhaiteraient davantage d'informations sur les cas où des pays ont défini leurs cibles nationales à partir des cibles mondiales.
- **Améliorer les méthodes relatives aux indicateurs afin de faciliter leur apprentissage** : rendre ces méthodes plus facilement compréhensibles et accessibles pour leurs utilisateurs.

b. Données

- **Ventiler les données** : les participants demandent que les données soient plus largement ventilées afin d'indiquer de manière plus nuancée où se situent les lacunes les plus importantes et quelles sont les populations vulnérables les plus laissées de côté.

- **Harmoniser la collecte des données pour alléger la charge des gouvernements nationaux** : cet effort a déjà été déployé dans le cadre de la collecte des données ayant permis de produire le rapport de synthèse susmentionné. Il doit être poursuivi jusqu'à ce que les données relatives à l'ODD 6 et les données complémentaires déjà recueillies sur l'eau et l'assainissement soient harmonisées, afin d'éviter d'alourdir sensiblement la charge supportée par les gouvernements nationaux.

- **Créer des partenariats multipartites pour la collecte des données** : les partenariats constituant l'un des catalyseurs rendant possible la réalisation de l'ODD 6, il est essentiel d'utiliser toutes les ressources institutionnelles, intellectuelles et techniques disponibles pour mettre en œuvre et assurer le suivi de cet objectif.

c. Contenu

- **Aller au-delà de l'ODD 6** : l'ODD 6 n'est pas le seul ODD traitant de l'eau et de l'assainissement ou étant directement lié à ces questions. L'intégration d'autres cibles telles que la cible 3.3 (maladies transmises par l'eau), la cible 11.5 (catastrophes liées à l'eau) et la cible 13.2 (adaptation aux changements climatiques) permettrait donc une évaluation plus complète des objectifs du Programme 2030 relatifs à l'eau et à l'assainissement.
- **Se pencher sur les connexions entre les cibles de l'ODD 6** : très peu abordées dans le rapport, elles doivent être prises en considération lors d'une prochaine étape.
- **Approfondir certains domaines thématiques** : les participants ont estimé que certains sujets ont été insuffisamment traités dans le Rapport de synthèse, notamment les eaux souterraines, les petits exploitants agricoles, les petits États insulaires en développement et le vieillissement des infrastructures.
- **Expliquer comment mettre en œuvre l'ODD 6** : d'une manière générale, bien que le Rapport de synthèse fournisse des données utiles, les participants ont eu le sentiment qu'il manquait néanmoins d'indications sur la manière de mettre en œuvre l'ODD 6. Des directives détaillées dépasseraient certes le cadre de ce rapport, mais une telle démarche serait la prochaine étape logique après la présentation des lacunes empêchant d'atteindre les cibles.
- **Partager davantage les enseignements tirés et les bonnes pratiques** : la transmission des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière de suivi (collecte de données, établissement de comptes rendus, etc.) et de mise en œuvre de l'ODD 6 pourrait sensiblement aider celles et ceux aspirant à marquer de leur empreinte le long chemin vers 2030.



## CONTACT

Unité technique consultative de l'ONU-Eau  
7 bis avenue de la Paix  
1211 Genève, Suisse  
Courriel : unwater@un.org  
Tél. : +41 22 730 86 36 ou +41 22 730 85 61

## PARTENAIRES

L'élaboration du présent rapport a été rendue possible grâce à l'appui financier du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), du Gouvernement italien, du ministère néerlandais de l'Infrastructure et de la Gestion des eaux, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), et de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).